



Société des Régates d'Agde et du Cap

Conseil d'Administration du 29 Novembre 2020

Le conseil d'administration s'est tenu en visioconférence le 29 Novembre 2020 de 18h30 à 20h.

Présents à ce CA : Henri Roques, Henri Cauquil, Gerard Ringwald, Hélène Anne Matéo, Christian Vayssière, Marc Bazille, Serge Magnier, Hugues Naudin, Gilles Vaillé, Michel Danjou, Ariane Poujet, Roger Specht, Armelle Chaillou.

Absents excusés : Stéphane Louvel et Daniel Frémont.

Le Président se réjouit de pouvoir retrouver les membres du CA après cette longue période.

1- Hommage à nos disparus

Trois membres du club, Maurice Rolain, Georges Grenier et Jean Rigal, ont disparus en quelques jours. Un hommage leur a été rendu sur le site, hommage accompagné de quelques photos.

2- Calendrier 2021

*Quelques modifications de dates ont été apportées par rapport au calendrier discuté lors du dernier CA :

- Régate de minuit 05/09/2021
- Coupe Hérault-Méditerranée* 12/09/2021
- Occitania Cup du 25 au 27/09/2021

3- Avantages SODEAL

Le décompte des régates 2020 a été envoyé à chaque skipper. Malgré les périodes de confinement, 12 régates ont pu avoir lieu.

En 2021, la SODEAL va arriver en fin de contrat. Quelles conséquences cela peut-il avoir pour le club ?

Christian : il faudra discuter avec le nouveau directeur au cas où il y aurait un changement comme cela est régulièrement fait avec la Sodéal.

4- Trophée SORAC 2020

Les résultats du Trophée ont été mis sur le site.

Comme d'habitude Hélène va se charger des récompenses pour les skippers, les équipiers et les bénévoles. De quelle enveloppe dispose-t-elle ?

Marc : 1100€ de bons USHIP pour les skippers et 1500€ pour les autres lots.

SORAC Centre Nautique Avenue du Passeur Challies 34300 Le Cap d'Agde

Association sportive loi de 1901. Affiliée à la FFV sous le N°34011

Agréée Jeunesse et Sports N° S-005-2003. N° SIRET : 502 705 957 000 20

e-mail : secretariatsorac@orange.fr Président : 06 15 91 42 54

Site internet : www.soracagde.com

Facebook : <https://www.facebook.com/Soracagde>

5- Préparation de l'Assemblée Générale et adhésions 2021

*Il faudra refaire un CA en visio au mois de décembre pour l'organisation de l'AG. Il est souhaitable que l'AG puisse se tenir en présentiel quitte à retarder la date de sa tenue (à voir suivant l'évolution de la COVID)

*Les adhésions se feront comme l'an passé par Internet à partir du 1^{er} Janvier 2021. Un certificat fiscal sera imprimé pour chaque adhérent pour déclarer son adhésion aux impôts (Association d'Utilité Publique)

*Marc rappelle que la licence journalière passe à 20€. A partir de 2021, les licenciés journaliers seront considérés comme « adhérent non votant ». Ils recevront les infos du club et seront sur le Master.

6- Point financier de Marc

Les régates organisées par Internet ont été bien suivies.

Le budget était équilibré avant le confinement. Résultat positif en fin d'année mais quelques dépenses sont prévues (voir point suivant)

Chiffres comparatifs 2019/2020 au 30/09/2020

	2019	2020
Dispo Banque + caisse	30282	28583
Achats	40940	18184
Ventes	50375	24172
Skipper	4417	4122
Equipier	4260	4475
Régate	13945	4682
Lic Adulte	9238	9418
Lic Temp	3410	1267
Divers Rég	2770	275
Résultat Provisoire	8978	5988

7- Remplacement de Majesté

Henri Roques a envoyé à la Ligue un projet pour le remplacement de Majesté. Projet retenu et validé par le CA de la Ligue à condition que l'achat d'un nouveau bateau intervienne avant la fin de l'année 2020.

La Ligue participe à l'achat d'un bateau et le met à la disposition du club pour 4 ans. En contre partie, ce bateau doit être mis à la disposition de la Ligue une quarentaine de jours/an, pour des compétitions importantes de Ligue. Cependant, le club possédant le bateau reste prioritaire pour l'utilisation.

Déroulement de l'achat :

- la Ligue se porte acquéreur du bateau avant le 20/12/2020
- le bateau appartiendra à la Ligue pour 4 ans, la Ligue le rétrocèdera à la Sorac pour l'Euro symbolique au bout de 4 ans.

Le choix d'Henri et de Christian s'est porté sur un Antarès 7.60 m, d'une valeur de 33.000€.
Le bateau est actuellement à la Grande Motte, il est en excellent état et bien équipé pour l'usage dont nous avons besoin.
Une option a été mise sur ce bateau.

Questions :

*Le CA donne-t-il pouvoir à son Président pour l'achat de ce bateau ?

Achat accepté à l'unanimité

*Le CA donne-t-il pouvoir à son Président pour la vente de Majesté au prix de 5000€ si possible?

Vente acceptée à l'unanimité par le CA

Roger dit qu'il reste quelques petits travaux à faire sur Majesté et qu'il va les faire rapidement.

Questions concernant le nouveau bateau :

Hélène : Le mouillage ?

Henri R : 50 m. de chaîne + câblot, télécommande du guindeau près du poste de pilotage. Il faudra prévoir une commande à pied près du guindeau.

Hélène : Visibilité et mise en place d'un marocain ?

Henri R : Bonne visibilité, l'installation des pavillons de course ne posera pas de problème. En plus le bateau est équipé d'une petite plage à l'arrière qui sera très pratique pour le transport des bouées.

Hugues : Quelles sont les taxes ?

Christian : Taxe de Francisation 193€/an, Assurance 457€ tout risque avec option régates.

Marc : Pour le club, c'est un gros investissement et il faudra faire plus attention à nos dépenses.

Hélène : Si on doit prêter le bateau lors de compétitions de Ligue, y aura-t-il un représentant de la Sorac présent sur le bateau?

Henri R : C'est ce qui est demandé, avec un état des lieux avant/après et un plein au retour.

8-Questions diverses

Serge propose de profiter de cette période creuse pour faire de la formation : il a préparé un dossier très complet sur le club, sur le rôle de chacun, l'organisation des régates, le matériel nécessaire pour la régates....

On pourrait à partir de ce document faire de la formation et de l'information auprès des skippers et des équipiers en utilisant la visioconférence.

Il faut réfléchir à la forme que cela peut prendre avant de le proposer aux membres du club.

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la visioconférence prend fin à 20H

Le Président Henri Roques

~~Signature~~